

Dolmayrac



Bulletin Municipal
N° 33

JANVIER
2025

**Gilles Grosjean, Maire,
et le Conseil Municipal de Dolmayrac,
sont heureux de vous inviter à la cérémonie des vœux
Dimanche 12 janvier 2025 à 11 heures au Foyer Rural
Un vin d'honneur clôturera la cérémonie**

Le mot du Maire



Chères Dolmayracaises,
Chers Dolmayracais,

En 2024, plusieurs projets ont été menés à bien et nous avons terminé la mise en conformité aux obligations d'accessibilité de tous nos lieux et bâtiments publics, sans augmenter les taux d'imposition de la commune.

L'embellissement du village s'est poursuivi avec une nouvelle tranche de restauration de notre tour médiévale, joyau de notre patrimoine, avec le remplacement dans le bourg des derniers poteaux en béton par des candélabres et l'enfouissement de tous les réseaux de téléphone, d'éclairage public et d'électricité.

Pour réduire nos dépenses d'électricité, toutes les lampes du réseau d'éclairage public ont été remplacées par des LED, y compris dans les hameaux de Pech de Plat et Lamaurelle.

La construction d'un plateau multisport sur l'emprise de l'ancien terrain de basket, à proximité de l'école, des terrains de pétanque, des locaux associatifs et du foyer rural rénové l'an dernier, couronne l'aménagement de notre bourg, renforce le cœur du village et son attractivité.

Un service d'épicerie solidaire aménagée dans un bus vient chaque semaine sur le parking de la Mairie: il permet de s'approvisionner en produits alimentaires de qualité et d'hygiène à prix réduits ou gratuitement selon les revenus. L'inscription à ce service se fait en Mairie sur production d'un justificatif de ressources.

Enfin un local de chasse a été aménagé, sur une parcelle appartenant à la commune au lieu-dit La Combe, afin de permettre le regroupement des nombreux participants aux battues à l'écart du village.

Il permettra aux chasseurs de conduire leur mission de régulation du grand gibier pour protéger les cultures, réduire les risques d'accidents, assurer la veille sanitaire de la tuberculose bovine chez les animaux sauvages et de dépecer le gibier dans le respect de la réglementation.

Le recensement de la population pour l'INSEE se déroulera à partir du 16 janvier 2025 et jusqu'au 15 février 2025.

Il a pour finalité de déterminer la « population légale » de notre commune, c'est-à-dire le nombre d'habitants. Celui-ci sert de base pour le calcul des dotations d'Etat attribuées annuellement à la commune. C'est donc très important pour nous tous, pour financer nos services publics et réaliser nos projets.

Je fais donc appel à toutes les Dolmayracaises et tous les Dolmayracais pour répondre rapidement et sérieusement aux questionnaires de l'INSEE qui vous seront remis par l'agent recenseur, Monsieur Joël CROISSANT, tenu au secret professionnel. De la qualité de vos réponses dépendront les financements de l'Etat pour les 5 années à venir.

2025 sera aussi l'année de test de la Redevance Incitative qui remplacera la taxe d'ordures ménagères en principe en 2026. Mieux vous trierez vos déchets moins vous paierez puisque la facturation sera basée exclusivement sur les dépôts d'ordures ménagères.

Pour conclure, je tiens vivement à remercier tous nos concitoyens qui s'impliquent dans la vie du village, les associations qui participent à son animation et contribuent au bien-vivre ensemble.

Je souhaite la bienvenue aux nouvelles familles arrivées sur notre commune, et au nom du Conseil municipal, je vous souhaite une excellente année 2025 et vous adresse tous mes vœux de santé, de bonheur, de prospérité et de paix.

Bien cordialement,

Gilles GROSJEAN, Maire

■ Mot du Maire	SOMMAIRE
PAGE 2	
■ Etat civil / Sommaire	
PAGE 3	
■ Informations	
PAGE 4	
■ Action Sociale	
PAGE 5	
■ Plateau Multisport	
PAGE 6	
■ Local de chasse, Eclairage public	
PAGE 7	
■ Travaux de voirie 2024	
PAGES 8-9	
■ Restauration de la Tour de Dolmayrac	
PAGES 10-11	
■ Ecole et périscolaire	
PAGE 12	
■ Une année très sportive	
PAGES 13	
■ Manifestations Mairie	
PAGES 14-15	
■ Associations	
PAGES 16-17-18	
■ L'eau dans nos campagnes	
PAGE 19	
■ Infos utiles	
PAGE 20	

Etat civil 2024

NAISSANCES

Haytam ES-SAMTI, le 21/01/2024 à Bergerac
 Malo, Jean-Claude FRAYSSE, le 07/03/2024 à Villeneuve-sur-Lot
 Adèle, Caroline PORRO, le 08/03/2024 à Agen
 Emy, Rose, Marie POTEAUX, le 06/05/2024 à Villeneuve-sur-Lot
 Cataleya SOUSA VIEIRA, le 08/07/2024 à Villeneuve-sur-Lot
 Daphné, Françoise, Solange ZIMOLO, le 01/09/2024 à Villeneuve-sur-Lot
 Zoé MARTY, le 30/09/2024 à Agen

MARIAGES

Louise VACHER et Mathieu CHAPUT, le 25/05/2024
 Nancy DEPA et Jean-François VALOIS, le 19/10/2024

DÉCÈS

Irène BERTRAND, née VERMEULEN, le 29/12/2023 à Villeneuve-sur-Lot
 Pierre, Joseph ANGST, le 20/05/2024 à Dolmayrac
 Françoise ROBERT, née CRUZOL, le 05/07/2024 à Dolmayrac
 Michel, Jean-Pierre VAN BOSSTRAËTEN, le 02/07/2024 à Agen
 Jeannine, Thérèse, Ghislaine BERTRAND, née GEORGE, le 13/08/2024 à Villeneuve-sur-Lot
 Fatma KABOUS, née KABBOUS, le 24/08/2024 à Villeneuve-sur-Lot
 Danielle Marcelle Victoire RIVOLLET, née BEAUDEAU, le 23/11/2024 à Fumel
 Nadine GILLES, née FELIERS, le 27/11/2024 à Dolmayrac



Nouveaux arrivants en 2024

- Cécile et Loïc MENINI
- Jean-Michel DELAHAYE
- Aurélie LANGLET et Joao BORGES MORGADO OLIVEIRA
- Akima MAALI et Inès ZIANE
- Faustine PANAMA et Lucien PEDEBAS

Conseils municipaux

Quelques décisions importantes votées par le Conseil en 2024

Conseil du 22 février 2024

- Approbation de la convention avec la SAUR pour la défense incendie
- Approbation du nouveau règlement du service périscolaire

Conseil du 10 avril 2024

- Vote du Compte administratif 2023 et du Budget 2024
- Vote des subventions aux associations
- Mise en place de la prime « Pouvoir d'achat »
- Divers investissements pour le foyer et les associations
- Définition du nouveau périmètre pour la rénovation de l'éclairage public
- Convention d'utilisation du local de chasse
- Convention d'utilisation du futur plateau multisport
- Démarrage du nouveau service Epi'Bus

Conseil du 22 mai 2024

- Achat d'un radar pédagogique pour le bourg

Conseil du 21 août 2024

- Création d'un contrat de travail pour le service périscolaire

Conseil du 09 octobre 2024

- Validation du nouveau périmètre du contrat prestataire « Espaces verts »

Hommage

Nous avons une pensée émue pour **Michel VAN BOSSTRAETEN**, notre ancien Maire qui nous a quitté le 2 juillet dernier. Michel était très attaché à sa commune, proche des habitants, toujours très disponible pour eux, il fut un ardent défenseur des services publics. C'était un homme cultivé, d'une profonde honnêteté intellectuelle et d'une loyauté sans faille, des qualités qui inspirent un profond respect.



Informations

Bon à Savoir!

Panneau Pocket... soyez connecté à l'actualité de la commune

Il s'agit d'une application entièrement gratuite qui permet de vous transmettre en temps réel des informations et des alertes concernant la commune : coupures réseaux, travaux de voirie, événements et manifestations, menu de la cantine, ... Restez informé, téléchargez Panneau Pocket sur votre téléphone, tablette, ...

Brûlage des déchets verts

Le brûlage des déchets verts par des particuliers ou des professionnels est maintenant totalement interdit.

Seuls les travaux forestiers ou agricoles peuvent obtenir des dérogations mais elles sont très encadrées et soumises à autorisation.

Règlementation des clôtures

Les clôtures sont réglementées par le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et soumises à déclaration de travaux exemptés de permis de construire. Attendez que leurs implantations, hauteurs, couleurs, matériaux, ... , soient validés par le Pôle Urbanisme avant de réaliser les travaux.

Chasseurs - Réglementation

Malgré les informations régulièrement diffusées depuis 2 ans, 50% des chasseurs chassent avec des armes non déclarées. Pour rappel, depuis le 1^{er} juillet 2023, tout chasseur possédant une arme a l'obligation de la déclarer par internet dans le système d'information des armes (SIA). Si vous avez besoin d'aide pour effectuer cette démarche, contactez la Fédération de Chasse au **05 53 89 89 00** ou adressez-vous à la maison France Services de Sainte-Livrade.

Collecte gratuite des encombrants

Un ramassage gratuit des encombrants (meubles, ferraille, gros électroménagers, ...) est organisé sur le territoire de l'agglomération toutes les semaines. Pour en bénéficier, s'inscrire du mardi au vendredi de 9 à 12 heures au **0801 9021 82**. Un rendez-vous sera fixé pour le passage à votre domicile.

Rappel, service gratuit de broyage des déchets verts à domicile : contactez le **05 53 01 00 75** pour prendre rendez-vous.

Mise en place de la Redevance Incitative (RI)



La Redevance Incitative est une contribution pour utiliser le service public des déchets. Ce n'est pas un nouvel impôt, elle remplace l'ancienne Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères prélevée actuellement avec la Taxe Foncière.

Elle sera plus juste que la taxe actuelle puisque la facturation sera en lien avec la production réelle de vos déchets d'ordures ménagères et non pas en fonction de votre habitation.

Pourquoi mettre la Redevance Incitative en place ?

- Pour réduire la quantité de déchets enfouis, l'objectif étant d'atteindre une réduction de 50 % sur les 2 ans à venir.
- Pour encourager à mieux trier les déchets.
- Pour appliquer un système de facturation plus juste et plus équitable.

Comment est calculée la Redevance Incitative ?

La Redevance Incitative se composera de 2 parties :

Une part fixe qui correspondra à un abonnement annuel au service et intégrera un certain nombre d'ouvertures du conteneur « noir »

Une part variable calculée en fonction du nombre de sacs insérés dans la borne en cas de dépassement du forfait relatif à la part fixe.

L'année 2025 sera une année test, qui permettra à chacun de se familiariser avec ce nouveau système. Le badge qui vous a été distribué permettra d'ouvrir la borne « noire ».

A ce jour trois permanences en Mairie ont permis de remettre 209 badges, soit pour 63% des habitations. **Une permanence supplémentaire aura lieu à la Mairie le lundi 10 mars 2025 de 9h à 12h : ne manquez pas cette dernière permanence, sinon il vous faudra ensuite prendre rendez-vous auprès du Service Environnement de la CAGV pour aller y récupérer votre badge.**

L'installation des badgeuses sur les conteneurs sera finalisée tout début 2025 et l'activation de ces badgeuses « en test » sera effectuée au plus tôt durant l'été 2025.

Pour la facture des habitants, rien ne changera pour le moment, avec le maintien de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères). Une facturation « à blanc » de la RI démarrera progressivement au cours du 2^{ème} semestre de l'année 2025 afin que chacun puisse estimer la part variable qu'il aurait payée.

La mise en place en réel de la RI aura vraisemblablement lieu au cours du second semestre 2026, voire premier semestre 2027.

Nous vous informerons régulièrement de l'avancée de ce dossier.

Suite à des demandes lors des permanences de remise des badges, il sera installé un composteur dans le bourg.

Columbarium

Le premier columbarium construit en 2014 au cimetière Saint-Orens, composé de 6 cellules, étant quasiment complet, la commune a décidé d'en faire construire un deuxième de même taille en prolongement de celui existant.

En complément, toujours au cimetière Saint-Orens, nous avons mis en place un dépositaire, et un ossuaire pour les concessions reprises.



Action sociale

Commission de l'Action Sociale

Elle est présidée par Monsieur le Maire et comprend trois conseillers et cinq membres extérieurs. Son rôle consiste à accompagner et aider les habitants (personnes âgées, en difficulté, ...):

- Visites à nos ainé(e)s
- Constitution de dossiers d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) octroyée par le Département
- Accès aux soins

- Soutien aux personnes handicapées, ...
- Consignes sanitaires en cas d'événements climatiques
- Don d'une trousse à chaque naissance
- Nouveau service Epi'Bus à destination de familles traversant des difficultés
- Paniers gourmands de Noël pour les 80 ans et plus (merci aux enfants de l'école pour la carte accompagnant chaque panier)

Nous essayons d'être le plus attentifs possible aux besoins de nos concitoyens en étant à leur écoute (personnes touchées par le chômage, le deuil, la maladie, la solitude, ...).

Merci à toutes les personnes visitées pour l'accueil chaleureux qu'elles nous réservent.

Nos meilleurs vœux pour 2025

Un nouveau service : L'Epi'Bus

L'Epi'Bus (une épicerie solidaire ambulante) permet à des familles en situation de précarité de bénéficier de denrées alimentaires de première nécessité (farine, riz, sucre, chocolat, café, lait, œufs, légumineuses, fruits et légumes de saison).

C'est un service soumis à conditions de ressources comme indiqué dans la grille ci-dessous.

Si vous avez de réels besoins, il vous faudra pour cela retirer un

dossier d'inscription à la Mairie et produire votre dernier avis d'imposition sur vos revenus.

Une cotisation mensuelle de 10 Euros vous sera demandée à partir du troisième mois, les deux premiers mois étant pris en charge par la Mairie.

Cet Epi'Bus vient tous les mercredis de 14h à 15h sur le parking de la Mairie.

Composition du foyer	Personne seule	Famille monoparentale avec 1 enfant	Famille monoparentale avec 2 enfants	Couple sans enfant	Couple avec 1 enfant	Couple avec 2 enfants	Couple avec 3 enfants
FEAD (Fond Européen d'Aide aux plus Démunis)	1 158 €	1 505 €	1 956 €	1 737 €	2 316 €	2 663 €	3 378 €
Epicerie Solidaire 0,60 € le Kg	1 650 €	2 160 €	2 820 €	2 520 €	3 360 €	3 810 €	4 850 €
Accès sous prescription du Travailleur Social ou de la collectivité	Aide d'urgence sans critère						

Recensement 2025 : un rendez-vous crucial

Du 16 janvier au 15 février 2025 le recensement s'effectuera sur la commune de Dolmayrac.

Le recensement permet de connaître la population officielle de la commune et des informations sur les caractéristiques de la population (âge, profession, conditions de logement, ...).

De ces chiffres découle la participation financière annuelle de l'État au budget de la commune : plus la commune est peuplée plus cette dotation est importante !

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres par l'agent recenseur qui vous fournira une notice d'information. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement et suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser.

En cas d'absence du domicile, l'agent recenseur vous laisse un avis de passage dans votre boîte aux lettres afin de convenir d'un rendez-vous pour vous remettre les documents nécessaires. Si vous le souhaitez, il pourra vous aider à les compléter.

Se faire recenser en ligne, c'est-à-dire sur Internet, est plus simple et plus rapide pour vous. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, l'agent recenseur vous remettra un questionnaire à remplir.

La réponse aux questionnaires du recensement est obligatoire.

Si vous n'avez reçu aucun document le 21 janvier 2025, contactez la Mairie au **05 53 01 03 56**.

L'agent recenseur de notre commune est Monsieur **Joël CROISSANT**, qui vous sera présenté lors de la cérémonie des vœux.



Il sera muni d'une carte tricolore signée par le Maire, avec sa photo et son nom.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site

« www.le-recensement-et-moi.fr ».



Plateau Multisport

Un plateau multisport proche de l'école et de la Mairie a vu le jour et a été inauguré le 13 novembre 2024 en présence des édiles et des partenaires financiers.

Le ruban inaugural a été coupé par le Sous-Préfet, le Président de la CAGV, la Présidente de la CAF, une Administratrice de la MSA, les élus de la commune et des enfants de l'école.

Conscients du déficit d'un espace sportif sur la commune et de la vétusté du terrain de basket existant, nous avons entamé le projet de sa création.

Durant plusieurs mois les entreprises choisies ont réalisé et installé des équipements sécuritaires et de qualité sans oublier l'intégration et le côté esthétique.

Cet espace ouvert à tous en accès libre en dehors des horaires bloqués pour les activités scolaires permettra la pratique de nombreuses disciplines.

- Football et mini foot (buts brésiliens)
- Basket (avec 2 hauteurs de paniers différentes)
- Volley ball et badminton (filet réglable en hauteur)
- Ping-pong
- Piste d'athlétisme (2 couloirs en périphérie du terrain)
- Handball

La dalle en béton poreux et non glissant permet la percolation de l'eau et évite tout ruissellement. L'espace est clos pour la sécurité de tous, et une partie herbeuse et ombragée agrément le tout. Pour la pérennité de ces équipements, un règlement d'usage est affiché à l'entrée et une vidéo surveillance est déjà en place.

De nombreux Dolmayracais présents lors de cette manifestation ont pu apprécier la qualité et la polyvalence de ce nouvel espace.

Un buffet déjeunatoire a clôturé cette inauguration qui est le dernier pilier de l'ensemble Ecole, Mairie, Foyer Rural et Tour.



Local de chasse

La commune de Dolmayrac souhaitait construire et mettre à la disposition de la Société de chasse de Dolmayrac un local permettant de répondre à la législation imposant la régulation des espèces de grands gibiers (chevreuils et sangliers) et permettant de :

- limiter les dégâts aux cultures pendant les différentes périodes de croissance
- réduire les accidents de la circulation parfois mortels malheureusement
- assurer une veille SYLVATUB (présence tuberculose bovine)

Les battues aux grands gibiers et aux Espèces Susceptibles d'Occasionner de Dégâts (ESOD) s'effectuent avec un nombre important de chasseurs, mais aussi de voitures qui circulent dans le bourg de bon matin.

Le lieu de rendez-vous de ces battues le samedi voire en semaine, se faisant sur le parking du centre bourg, occasionnait une gêne. La Mairie recherchait une solution pour gérer ces regroupements dans un endroit isolé et sécurisé.



Ce lieu doit répondre aux normes réglementaires d'assainissement, de construction, d'environnement et permettra de réaliser le dépeçage des animaux dans des conditions réglementaires de venaison.

Il permet aussi de donner avant chaque battue les consignes de sécurité dans de bonnes conditions d'écoute.

La construction de ce local de chasse a été validée par le Conseil municipal et les travaux ont été réalisés durant l'année 2024. A ce jour la Société de Chasse utilise régulièrement ce lieu, à sa plus grande satisfaction.

Nous tenons à remercier vivement tous les membres du bureau de cette association pour leur implication dans ce projet, et plus particulièrement son Président qui a assuré la maîtrise d'œuvre et le suivi des entreprises.

Eclairage public

Economie d'énergie

La consommation d'énergie par tous les équipements publics est un poste non négligeable. La crise énergétique nous a contraint à prendre des mesures d'économie, et l'éclairage public a été un de ces vecteurs.

Deux mesures dont vous pouvez voir les effets sont :

- Changement des points lumineux, en passant des anciens modèles énergivores à des modèles 100% LED. Il faut savoir qu'une ampoule à incandescence ne restitue que 10% en énergie lumineuse et que les 90% restants partent en chaleur. Aussi les hameaux de Pech de Plat, Lamaurelle et le bourg de Dolmayrac ont bénéficié de cette mutation.

Ces investissements fortement subventionnés vont permettre des économies immédiates et non négligeables.

Une dotation « Fonds vert » allouée par l'Etat nous a aidés pour la réalisation de ce projet.

- La deuxième mesure est l'extinction de l'éclairage public de 22h à 6h30. Nous ne sommes pas un cas unique et bien des villes et villages ont déjà pris cette voie.

La sensibilisation au respect de la vie nocturne de la faune sauvage est également à prendre en compte.

Quelles que soient les sources fournissant l'électricité, la nature est toujours mise à contribution et économiser l'énergie c'est savoir la préserver.



Tour illuminée pour Octobre Rose

TRAVAUX DE

1 Travaux sur les routes départementales



Rochers de soutènement sur la D 118



Sécurisation par busage sur la D113



Fort ruissèlement sur Roussous



Débordement de la Bausse

Le Conseil Départemental assure l'entretien des routes départementales D 113, D 220 et D 118 qui traversent ou bordent notre commune. Les accotements sont régulièrement nettoyés avec du matériel performant. Les saignées sont bien marquées et jouent un rôle important dans la longévité des bords de chaussée.

Suite aux précipitations de mai 2024 un important éboulement s'est produit sur la D 118 au niveau de Caubets rendant la circulation impossible. Des travaux de soutènement ont été réalisés avec l'apport de rochers sur plus de 30 mètres. Des saignées bétonnées évacuent l'eau de ruissellement issue de la chaussée. C'est une réalisation de qualité.

A partir de la D 118 et en direction de la route de Roussous, le Conseil Départemental a réalisé un fossé de 1,5 m de profondeur sur près de 250 mètres afin d'évacuer les excès d'eau des carrefours en amont.

Sur la D 113 entre la Fumade et le Turon, le Conseil Départemental a réalisé un busage sur une vingtaine de mètres avec têtes de pont afin de créer un chemin piétonnier sécurisé; cela permettra une traversée perpendiculaire à la chaussée pour accéder au chemin de randonnée vers le Turon. Le giratoire de Roussous opérationnel depuis juillet 2022 présente des atouts intéressants de sécurité, cependant on peut encore déplorer des vitesses excessives à l'approche du carrefour.

2 Travaux sur les voies communales et chemins ruraux

Cette année est caractérisée par une abondance de précipitations au mois de mai 2024 qui a touché la partie sud de la commune: champs inondés, routes submergées. Nous avons aussi observé un cumul de précipitations très important sur la commune de Cours dans sa partie nord qui a impacté la commune de Dolmayrac.

Une deuxième période de précipitations s'est répétée à la mi-octobre avec plus de 80 mm au cours de la même nuit.

Nous avons observé des coulées de boue, des affaissements de bord de voies et de talus de soutien d'accotements. La Bausse et l'Autonne, deux ruisseaux de notre commune, sont sortis de leur lit. Des éboulements d'accotement et de chaussée se sont produits route de Roussous et sur le chemin rural du Saltre.

Cela a entraîné des travaux supplémentaires de voirie, travaux non achevés à ce jour.

Comme l'année dernière, les travaux liés au programme 2024 ont été négociés avec le service technique de la CAGV (Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois).

Après une programmation des travaux fin août et début septembre 2024, les voies communales et chemins ruraux concernés sont présentés ci-après en prévisionnel, d'autres sont en cours :

- voie communale n° 2, route du Temple, curage de fossés, reprise de la chaussée avec du point à temps et de la grave émulsion en discontinu
- voie communale n° 5, route de Fillol, monocouche et point à temps
- voie communale n° 210, route de Roussous, curage de fossés, point à temps et grave émulsion
- voie communale n° 208, route de Cours, reprise de la voie sur la zone de Ramounet et Mayne del Rieu avec curage de fossés et préparation
- voie communale n° 10, route de Lamaurelle, reprise partielle par des points à temps
- voie communale n° 4, route de Montpezat, curage de fossés, reprise avec de la grave émulsion vers l'Homme del Bosc
- voie communale n° 104, voie de Saint Cyprien, monocouche et points à temps
- voie communale n° 102, route de Cazeneuve, curage de fossés et nettoyage de buses
- chemin rural n° 8, route de Saint Orens, points à temps
- chemin rural n° 23, chemin de Monlot, reprise avec des points à temps
- chemin rural n° 4, chemin de Jeansel, préparation grave
- chemin rural n° 16, chemin du Saltre, reprise de la chaussée écroulée et remise à niveau

Les trous sur les routes, dits nids de poule, ont été comblés tardivement à partir du 26 septembre 2024.

VOIRIE 2024

3 Travaux sur les chemins de randonnée

L'action sur les chemins de randonnée a été très mitigée, avec beaucoup de végétation et des retards importants sur l'entretien. Pour exemple le chemin de randonnée reliant Pech de Laval à la Bausse a été nettoyé fin août.

Le chemin de randonnée démarrant place de la tour est fonctionnel. Il faut dorénavant emprunter la rue de la Bastide, rejoindre la place del Tuquet, et poursuivre par le nouveau chemin jusqu'au puits neuf.

L'entretien des chemins de randonnée est toujours assuré par la CAGV et la RVL (Régie Vallée du Lot). L'action de la RVL porte sur les chemins de randonnée n° 600, 603, 604, 605, 606 et 611 avec deux passages dans l'année. L'entretien des chemins de randonnée relevant du Comité Départemental du Tourisme est assuré par la CAGV.

4 Broyage et entretien des accotements

L'entretien des voies communales a été très délicat, nous étions en fin de liste dans l'ordre de passage des communes de la CAGV. Une abondante végétation due aux précipitations de tout le printemps a retardé le broyage. Le constat est le suivant : un premier broyage du premier mètre d'accotement au mois de mai qui a repoussé très rapidement et des voies non entretenues pendant tout l'été et début d'automne. Le broyage complet a pu enfin démarrer le 14 octobre 2024. La création de saignées pour un meilleur écoulement de l'eau vers les fossés est toujours réalisée trop partiellement. Les pluies abondantes de cette année 2024 mettent en évidence cette insuffisance. Les curages de fossés sont principalement réalisés quand les routes sont reprofilées.

L'investissement au niveau de la CAGV dans de nouveaux matériels de travaux publics améliore l'exécution des travaux mais semble-t-il un manque de chauffeurs pénalise la continuité dans les travaux. C'est encore insuffisant pour répondre à notre attente.

5 Autres actions

- **élagage des arbres** : En zone boisée des voies communales et chemins ruraux, la CAGV est intervenue sur les voies communales avec dégagement des branches d'arbres à une hauteur plus importante avec une pelle et lamier plus performant.

Des arbres morts ou inclinés dangereusement à la suite d'une forte humidité du sol tombent encore sur la voie publique par grands vents et entravent la circulation. Les propriétaires de ces arbres morts ou trop vieux sont responsables de leur chute, ils doivent agir de manière préventive en réalisant des abattages.

- **amélioration du réseau électrique** : Enedis a réalisé des travaux de renforcement de lignes plus particulièrement sur la zone de Mules, Prats de Thoumas, le Sud, Ouilles, Borde basse et Bayle. Cela a nécessité des interventions sur les voies ou sur les accotements ainsi que la pose de trois transformateurs dont un très volumineux.

- **rue de Saint Orens** : Suite aux fortes précipitations de début mai, un éboulement du mur de soutènement en surplomb de la rue de Saint Orens a provoqué un amas de pierres et de rochers sur la chaussée. Par mesure de sécurité la rue a été barrée.

Cet amas a été déplacé momentanément en amont. Le mur de soutènement est extrêmement fragilisé.

Le propriétaire ne réalisant pas les travaux de sécurisation, un rapport d'expertise a été dressé en octobre 2024 et ce dernier a mis en évidence l'existence d'un danger imminent.

La voirie doit être interdite au public et des barrières anti-franchissement ont été posées par les services de la CAGV début novembre.

- **mise place d'une bâche incendie** : Au lieu-dit Au Sud, nous avons procédé à la mise en place d'une bâche incendie permettant de couvrir les risques sur un rayon de 400 mètres pour 25 habitations. La mise en eau sera réalisée avec le concours du SDIS de Sainte Livrade. Un grillage et porte d'entrée clavetée sécurisent cette réalisation.



Eboulement chaussée au Saltre



Curage des fossés



Broyage des accotements



Eboulement rue de Saint Orens

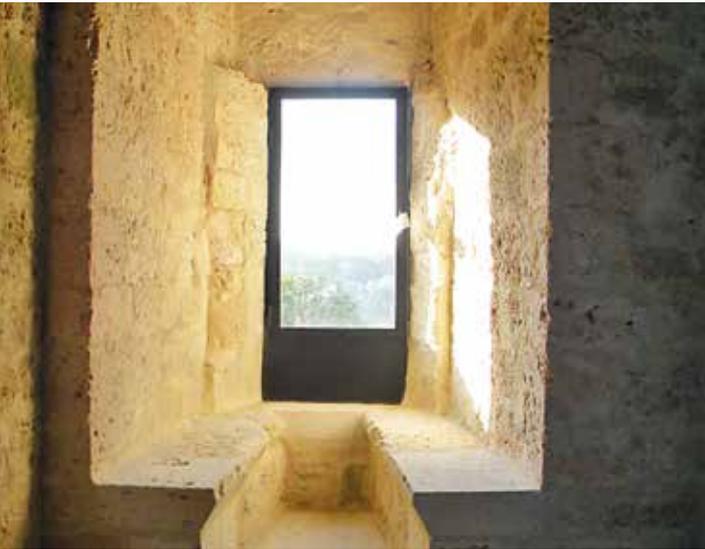
Restauration de la



3 tables d'orientation sur la terrasse



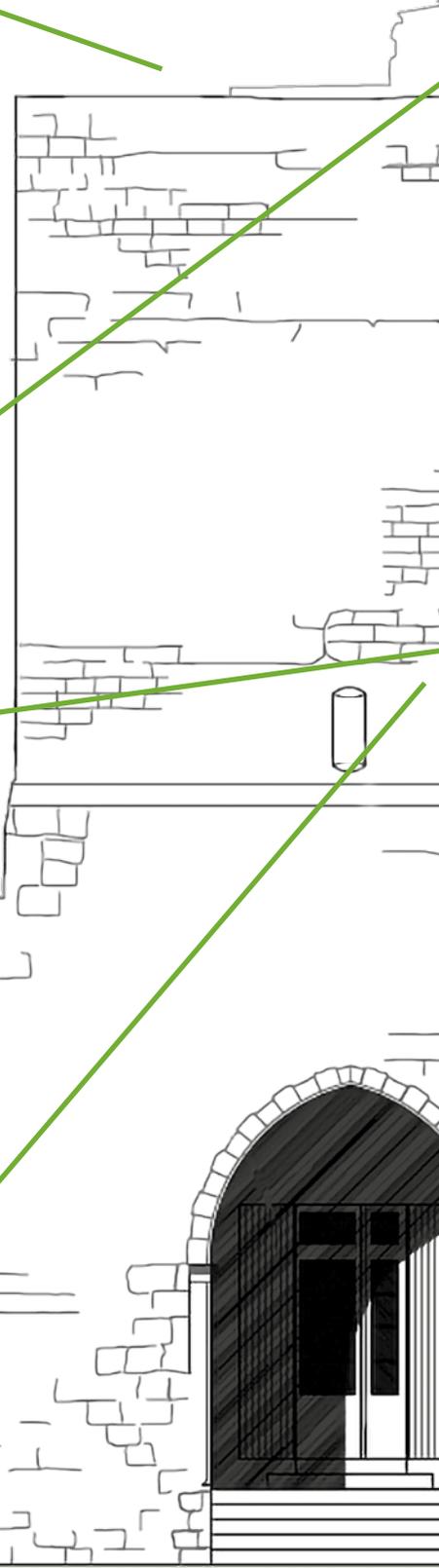
Porte bois accédant à la terrasse



Baie sud et coussièges

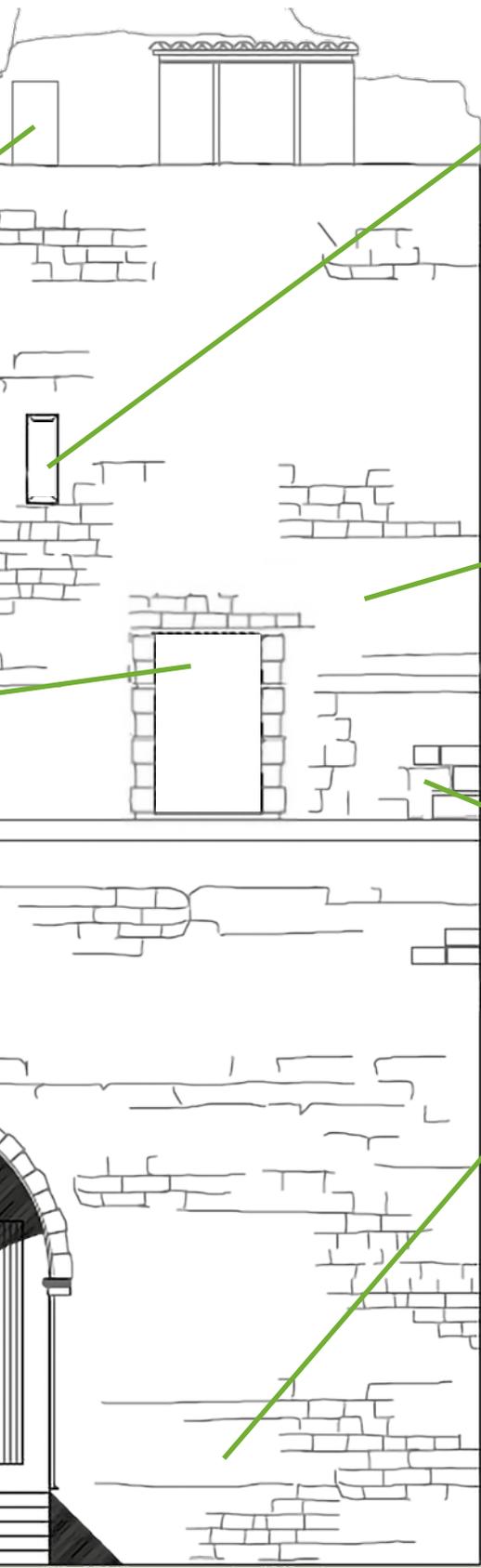


Escalier bois du 1^{er} étage à la terrasse



La première phase de rénovation a permis de refaire l'escalier du 1^{er} étage à la terrasse. La deuxième phase portait sur les fondations en sous-sol, en effectuant un décaissement. L'électricité a été réalisée en raison de son état vétuste et de sa non-conformité à ce niveau : mise hors d'air, pose de fenêtres sur baies sud et nord et puits de ventilation effectués. De plus, certaines marches en pierre en mauvais état et dangereuses ont été remplacées.

Tour de Dolmayrac



Puits de lumière



Plancher bois



Murs en pierre



Baie nord et coussièges

Electricité: Rénovation à l'ancienne



la terrasse, de sécuriser la terrasse avec une lisse et d'installer des tables d'orientation. Une reprise des empochements et un calage des poutres. Une réfection complète de l'unité. Au premier étage, les coussièges ont été rétablis. Plusieurs travaux ont été faits à l'intérieur. Un plancher en chêne massif a été posé, le nettoyage de toutes les pierres, de l'escalier reliant le rez-de-chaussée au premier étage, ont fait l'objet d'une révision.

Ecole et périscolaire

Le patrimoine à l'école de Dolmayrac

Cette année, le patrimoine s'invite à l'école de Dolmayrac.

C'est lors de la visite de la tour restaurée et d'une balade dans leur village que les élèves ont trouvé leurs inspirations pour illustrer le calendrier 2025 de l'Association des Parents d'Elèves.

Au cours de cette année, les élèves vont relever un défi : réaliser la maquette du village. Si tout se passe comme prévu, celle-ci sera exposée dans la tour lors des journées du patrimoine en septembre 2025 ! Et c'est aussi dans ce décor médiéval et authentique de la salle du premier étage de la tour que l'école participera courant janvier aux « Nuits de la lecture ».



En fin d'année, nous replongerons dans le passé en suivant la trace des pigeonniers de Dolmayrac, et les plus grands (parents !!) croiseront non pas le fer mais la plume avec les plus jeunes au cours d'une dictée qui restera sans doute mémorable !!!



Accueil périscolaire

L'accueil périscolaire de Dolmayrac est un service proposé aux familles en lien avec l'école qui a pour but notamment de proposer un panel d'activités encadrées par des professionnels ainsi que des bénévoles.

Nous travaillons, tout au long de l'année sur le « vivre ensemble » et le « respect ».

Depuis l'ouverture du nouveau terrain multisport, les enfants ont accès à de nouvelles activités : foot, badminton, ping-pong, ballon prisonnier, basket, course de relais, volley-ball, handball, ...

D'autres activités sont également proposées aux enfants : informatique, lire et faire lire, prévention sur les gestes au quotidien, jeux de société, activités manuelles, pétanque, billard, jeux de constructions, ...

Le périscolaire est un espace d'écoute et d'échange avec les enfants, les enseignantes, la Mairie et les familles.

C'est un lieu où il fait bon vivre, et qui véhicule le respect.

Nous disposons également d'un PEDT (Projet Educatif De Territoire) qui permet d'accueillir les enfants de tout âge avec une

équipe encadrante composée d'une directrice détenant le BAFD et d'une animatrice titulaire du BAFA.

L'accueil périscolaire est financé par la CAF, la MSA et la Mairie de Dolmayrac.



Une année très sportive

Un Dolmayracais porteur de la flamme olympique

Pas d'étape en Lot et Garonne pour la flamme olympique, mais un Dolmayracais, Marco TAMBURRO, a eu l'immense fierté de porter la flamme olympique en Martinique le 17 juin 2024, à 9h du matin très précisément, dans la ville du Lamentin. Lors de son passage de flamme, il a notamment côtoyé les athlètes internationaux Ludvy Vaillant et Coralie Balmy.

Ce moment lui restera inoubliable.



Deux dolmayracaises au Marathon Pour Tous

Le Marathon Pour Tous a été une initiative inédite des Jeux Olympiques de Paris 2024 qui a permis aux coureurs amateurs de vivre une expérience olympique. Cette épreuve a eu lieu le 10 août 2024.

Le Marathon Pour Tous s'est déroulé en soirée, offrant une expérience de course nocturne inédite dans les rues de Paris. Christiane BULIT et Valérie GUERINY ont participé à cette épreuve, moment qui restera gravé dans leur mémoire.

Le Marathon Pour Tous a été une véritable célébration du sport, ouvrant pour la toute première fois l'univers des Jeux Olympiques au grand public.



Une dolmayracaise au championnat d'Europe de twirling

Jade ABADIA faisait partie de l'équipe junior de twirling livradais qui a décroché une médaille de bronze lors de la finale des championnats d'Europe de twirling à Porec en Croatie, le 6 juillet 2024.

Manifestations Mairie

Répare Cassé

16 mars 2024

Pour la première fois nous avons proposé des ateliers « Répare Cassé ».

Cela a permis d'amener du matériel en panne pour le faire réparer sur place... et gratuitement. Plusieurs compétences étaient disponibles pour les réparations, électroménager, vélos, motoculteurs, ...



Cérémonies

8 mai et 11 novembre 2024

Toujours nombreux pour ces deux cérémonies, les Dolmayracais aiment être présents pour ces moments de mémoire.



En marge de la cérémonie du 8 mai était organisée une exposition de véhicules de sapeurs-pompiers.



Le 11 novembre les sapeurs-pompiers toujours nombreux étaient accompagnés de la nouvelle promotion des JSP (jeunes sapeurs-pompiers).



Jours Nets 47

30 mai 2024

Comme les années précédentes nous nous associons aux « Journées départementales de nettoyage de la ville et de la nature » sur une initiative du Conseil Départemental. Nous avons réalisé cette opération le 30 mai 2024 dans l'après-midi. Cette année nous avons organisé la collecte en associant les enfants de l'école, ainsi que le corps enseignant.

Bonne nouvelle, cette année le volume de déchets récoltés était inférieur aux années précédentes et le village est de plus en plus propre, ce que remarquent d'ailleurs les habitants. Espérons que cette dynamique persistera.



Cinéma sous les étoiles

29 juin 2024

Cette année encore, un temps incertain n'a pas permis de faire la séance de cinéma en plein air, ce qui a obligé un repli au foyer rural.

Nous remercions la Société de chasse qui était en charge du repas, excellent et apprécié de tous. Le film, « Le temps des secrets » de Marcel Pagnol, a rencontré un réel succès.



Randonnée sous la lune

19 juillet 2024

Notre traditionnelle randonnée sous la lune a accueilli, comme chaque année depuis plus de 10 ans, de nombreux randonneurs. Cette belle soirée d'été a allié sport et convivialité. A mi-parcours une pause gourmande toujours bien méritée et à l'arrivée un tourin pour clôturer cette soirée appréciée de tous. Encore un grand merci à l'Association des Randonneurs du Livradais, co-organisateur de cet évènement avec la municipalité.



Chantiers Jeunes

22 au 24 juillet 2024

Comme l'année passée, nous avons organisé un « Chantier Jeunes », en partenariat avec la CAGV. Le but est de proposer aux adolescents des ateliers et des activités dans le cadre de chantiers en privilégiant l'action au service de la collectivité.

Sur notre commune le but donné à ce chantier était le débroussaillage du chemin rural de Sept Ans.

Les jeunes étaient encadrés par un technicien de la Régie du Territoire et un élu de la commune. Pour motivation, chaque jeune participant a reçu 80€.

3 chantiers sont déjà planifiés pour 2025 :

- du 7 au 11 juillet 2025
- du 21 au 25 juillet 2025
- du 28 juillet au 1^{er} août 2025

Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître rapidement en Mairie.



Manifestations Mairie

Cluedo Géant

6 août 2024

Ils étaient nombreux, touristes et participants d'autres communes, à venir dénouer l'intrigue présentée par la compagnie théâtrale « Paradoxales » de Bordeaux. Le village s'est replongé en 1652, période où la peste fit des ravages sur Dolmayrac. Quarante-dix participants formant onze équipes se sont passionnés pour ce moment d'histoire, qui fut un grand moment de bonne humeur et de convivialité. Nous déplorons quand même une participation très faible des Dolmayracais.

Cette manifestation, gratuite et organisée avec le concours du PAH (Pays d'Art et d'Histoire), sera reconduite l'année prochaine avec un sujet historique différent : attention, nombre de participants limité et inscription auprès du PAH obligatoire.



Soirée Janouille

8 août 2024

Janouille, guide-bouffon comme il se définit lui-même, dévoile l'histoire et les secrets de Dolmayrac. Il fait connaître aux vacanciers et aux locaux l'histoire de Dolmayrac à travers anecdotes et légendes.

Cette année pour notre plus grand plaisir le public était au rendez-vous. Plus de cinquante personnes s'étaient déplacées, et ont pu apprécier ce moment très convivial tout

en découvrant notre village sous un angle historique. Cette soirée était organisée en partenariat avec l'OTVVL (Office de Tourisme Villeneuve Vallée du Lot).



Petit dej' de rentrée scolaire

2 septembre 2024

Septembre, rentrée des classes : ce moment a été rendu plus chaleureux avec un petit déjeuner pour les enfants et les parents, en permettant aux écoliers une transition « tout en douceur » pour retrouver les maitresses, les copains dans un moment de partage.



Rallye Carto

8 septembre 2024

Dimanche 8 septembre 2024 un rallye cartographique au départ de Dolmayrac était organisé par Michael TEIXERA et Dominique LANDESQUE, membre de l'association « La Rose des Vents ». Le samedi une initiation était proposée pour les novices.

Le dimanche, une vingtaine d'équipages se virent attribuer un road book varié avec plusieurs systèmes de navigation (photos, rose des vents, carte, fléché, ...). A l'arrivée toutes les équipes se retrouvèrent au foyer rural pour la remise des prix.



Journées du Patrimoine

21/22 septembre 2024

Les journées du patrimoine ont permis de faire découvrir les travaux de rénovation de la tour réalisés ces derniers mois. Une exposition de photos a permis de découvrir la chronologie des travaux. Le temps maussade n'a pas dissuadé une soixantaine de personnes de venir découvrir ces lieux.



Associations

◆ Association des Parents d'Elèves

Présidente : **Elodie CHAUVEL-COELHO**

Vice-présidente : **Nathalie BARRET**

Secrétaire : **Adèle LABONNE**

Vice-secrétaire : **Marjolaine HENAU**

Trésorière : **Jihane SHAEFFER**

Vice-trésorière : **Océane GARDENAL**

Notre force est, avant tout, vous les parents de notre chère école, votre énergie et votre enthousiasme. Nous savons compter également sur le soutien de nos enseignantes,



de la Mairie, et bien sûr, de nos enfants qui ne manquent bizarrement jamais d'énergie à participer !

Le but de notre association est d'aider à financer des projets mis en place par les maîtresses, offrir les soirées d'Halloween, Noël et d'autres petites sorties, et enfin d'organiser une sortie de fin d'année.

Vous tous, Dolmayracaises, Dolmayracais, vous avez certainement eu la visite de nos enfants pour vous proposer le traditionnel calendrier de l'école dont le thème était « le patrimoine de notre village ». Un grand MERCI à vous !

Et enfin, à vous, jeunes parents du village ou des villages limitrophes, l'avenir de nos écoles de village dépend des inscriptions. Pour Dolmayrac, vos enfants sont accueillis dès la grande section de Maternelle jusqu'au CM2. Les écoles sont le cœur de nos villages. Alors nous avons besoin de vous et comptons sur vous.

Belle année 2025 à tous !

06 45 71 49 63

apedolmayrac@gmail.fr

Suivez notre actualité sur Facebook



◆ Comité des fêtes

Présidente : **Aurélien LALBIE**

Vice-Président : **Maurice BLAY**

Trésorière : **Delphine OLLIVON**

Trésorière-adjointe : **Cathy SESSOLO**

Secrétaire : **Carine LEONARD**

Secrétaire-Adjointe : **Mélanie OURS**

Le Comité des fêtes de Dolmayrac a fêté son premier anniversaire en soufflant sa première bougie lors de l'Assemblée Générale en mars 2024 ! Plus d'un an déjà que toute l'équipe s'adonne à la préparation et à l'organisation de diverses manifestations

pour animer le village et permettre aux Dolmayracais de se retrouver.

L'année 2024 a débuté avec le réveillon de la St Sylvestre au Foyer Rural, puis a été marquée par l'organisation de nouvelles manifestations, telles que la soirée concert au mois de juin, la tenue du premier marché gourmand en juillet dernier, avec la participation de producteurs locaux, la journée Octobre Rose, avec la participation de toutes les associations Dolmayracaises.

Le bénéfice de 1450€ récolté lors de cette journée a été entièrement reversé au Comité de Cancérologie du 47. Que tous les participants et donateurs en soient remerciés !

Le comité réfléchit actuellement à la préparation du réveillon de la Saint Sylvestre Edition 2024.

L'année 2025 s'annonce prometteuse. Le Comité des fêtes s'adresse à toutes les générations ! Des projets animent



l'équipe qui déjà, s'est mise au travail pour réfléchir sur les prochains événements... Une soirée dansante, la rando des côteaux, la célébration du printemps, le marché gourmand, la journée Octobre Rose avec toutes les associations... et bien d'autres beaux moments de partage et de joie en perspective !

Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre et nous apporter vos idées, votre aide, et votre motivation !

L'équipe du Comité des fêtes.

Associations

◆ Société de chasse

Président : **Sébastien LOVATO**

Vice-Président : **Jean-Claude GAY**

Secrétaire : **Bernard LABAISSE**

Trésorier : **Hervé DENIS**

Trésorier adjoint : **Christian DESCAYRAC**

Cette saison de chasse qui a fait suite à un printemps très pluvieux a commencé avec de nombreuses cultures non récoltées à l'ouverture. Celles-ci donnent un couvert à la faune ne permettant pas encore d'évaluer la présence du lièvre qui était plutôt en diminution lors du comptage en début d'année. Cet été nous avons eu le plaisir de renouveler l'accueil de deux groupes de chasseurs : le directeur de la fédération de Seine Maritime (Rouen) et un de ses collègues ; puis deux Alsaciens (suisse et allemand), pour effectuer des tirs d'été sur chevreuil mâle. Cette expérience sera renouvelée l'été 2025. Nous remercions les propriétaires qui nous ont accordé ces tirs sélectifs. Nous avons effectué comme chaque année la régulation les Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts (ESOD). Au bilan, une vingtaine de renards et vingt-huit blaireaux dont deux se sont révélés « positif » à la tuberculose bovine. Nous sommes aux côtés de nos agriculteurs pour effectuer par le piégeage une veille sanitaire. Tout comme la régulation des sangliers dont la popula-



tion a augmenté ces dernières années. Ceci est une préoccupation majeure de notre fédération départementale, mais aussi pour les chasseurs de DOLMAYRAC.

Depuis l'acquisition du terrain situé au lieu-dit « La Combe », le bâtiment a vu le jour malgré le retard et de nombreuses déconvenues. La municipalité et les chasseurs travaillent ensemble pour mener à bien ce projet. Nous pouvons remercier notre président qui a été plus que sollicité et les volontaires pour mener à bien l'aménagement du bâtiment.

La sécurité est la priorité lors des battues, c'est pour cela qu'une information sera renseignée sur « PANNEAU POCKET » et un affichage apposé à la Mairie sur le panneau extérieur.

Ensemble partageons la nature, soyons respectueux et vigilants.

Nous avons organisé six concours de belote qui ont été un franc succès. Nous renouvelons ceux-ci en 2025 et vous joignons les dates :

- 24 janvier 2025
- 07 et 21 février 2025
- 21 mars 2025
- 04 avril 2025

Nous avons aussi réalisé le repas lors du cinéma en plein air, malheureusement sous la pluie.

L'ensemble des chasseurs de DOLMAYRAC vous souhaitent une bonne et heureuse année 2025.

◆ Club de lecture de Dolmayrac

Dans le cadre de notre club de lecture (chaque 2^{ème} mercredi du mois de 15 à 16h), nous avons reçu Florence Baie, biographe professionnelle de Montpezat (à gauche sur la photo) à retrouver sur : lesgrainesdevotrehistoire.fr / **06 33 87 71 19** / lesgrainesdevotrehistoire@gmail.com) qui nous a présenté son métier : mettre en page la vie des autres.

Quant à nous, nous serions très heureuses de vous rencontrer autour d'un livre pour une séance fort conviviale pleine de mots, de rires et de belles découvertes. Parfois nous parlons librement d'un livre que nous avons aimé lire, parfois nous lisons chacune un livre du même auteur (Philippe Claudel ou Gaëlle Josse, par exemple), parfois nous lisons le même livre (comme ce fut le cas pour la séance de décembre avec « Né d'aucune femme » de Franck Bouysse, Grand prix des lectrices de Elle 2019).

Vous l'avez remarqué, nous sommes toutes des lectrices et nous aimerions beaucoup accueillir aussi des lecteurs !

Alors à bientôt, le mercredi 8 janvier à 15h dans la petite salle (derrière le foyer rural de Dolmayrac, près de la Tour) !

Pour toute information vous pouvez contacter

Christiane : 06 81 60 78 63 / Colette : 06 09 52 02 88



Nouvelle cabane à livres



Associations



Gym et informatique figurent toujours au programme



Grâce à l'arrivée de nouveaux (et surtout nouvelles) adeptes de la gym, c'est près de vingt personnes qui participent à notre atelier de gym tous les mardis matin au foyer rural à partir de 8h30.

On ne dira jamais assez l'importance que revêt le maintien d'une bonne condition physique. A nos âges

ce n'est certainement pas la musculature qui est notre priorité mais plus la coordination, la souplesse et l'équilibre. Nous essayons de répondre à ces besoins en s'inspirant de séances de gym douce alternées avec des exercices de pilâtes et de yoga.

Quant à l'atelier informatique c'est autant le téléphone portable que l'ordinateur qui préoccupent les participants. Ce téléphone est devenu l'outil incontournable, se substituant souvent à l'ordinateur ou à l'appareil photo. Nous évoluons donc en atelier numérique pour mieux répondre aux nouvelles attentes, le mardi après-midi, de 14h à 16h.

Marlène SOULARD
05 53 01 07 83



◆ Côté cour - Côté jardin

Septembre 2023 à juin 2024

Dès la rentrée scolaire 2023 nous avons accueilli 14 enfants, la majorité étant de l'école de Dolmayrac, mais aussi avec des participants venant de Montpezat et de Sembas, Tony FEIJOO étant toujours la cheville ouvrière de cet atelier théâtre avec son enthousiasme et sa passion.

Quelques désistements en cours d'année ont fait que la représentation du 31 mai 2024 a été un peu plus compliquée, mais nos artistes ont su relever le défi et nous présenter un spectacle fort bien réussi.

L'association a aussi connu plusieurs temps forts :

Décembre 2023 : bourse aux jouets

21/01/24 : représentation théâtrale

13/04/24 : représentation théâtrale

Ces deux spectacles étaient produits par la troupe de Tony FEIJOO, metteur en scène.

Marie-Thérèse HERVÉ / Martine CRESTANI



◆ Bien vivre ensemble

Vivre en bonne entente avec ses voisins n'est pas toujours chose facile. Pourtant, c'est un gage de tranquillité pour tous.



Réduire les nuisances sonores

Alors, oui, vous avez le droit de vivre chez vous ! Il suffit de ne pas nuire à la tranquillité du voisinage, en laissant un chien aboyer toute la journée, en organisant des soirées bruyantes. Les bruits excessifs peuvent être une source de stress et d'irritation pour nos

voisins. Nous rappelons que l'usage des tondeuses à gazon et tout autre engin à moteur est réglementé et est sujet à certaines règles.

Les horaires autorisés sont :

- Du lundi au vendredi entre 8h et 12h et 14h et 19h30.
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Veiller sur son animal

Même les plus mignons des animaux peuvent parfois poser un problème à votre voisinage. En cause ? Les déjections, qui ne doivent pas se retrouver devant la porte du voisin ! Veillez donc à ramasser ses « oublis ». Eduquez votre animal pour qu'il

ne crie pas en votre absence. Veiller à ce qu'il ne divague pas seul dans les rues, qu'il soit tenu en laisse pour les promenades.

Connaître les règles de jardinage

Le jardin, voilà encore une cause fréquente de conflit. Pour éviter de pester contre la haie défraîchie de son voisin, encore faut-il connaître les règles. Pour une haie séparatrice, il doit y avoir une distance minimale de 0,50m de la ligne séparatrice pour un arbuste qui ne dépasse pas 2 mètres. En revanche pour ceux dépassant 2 mètres, la distance minimale à respecter est 2m. Et la taille d'une haie revient au terrain où sont plantés les pieds des arbustes. Autre chose : on ne brûle pas dans son jardin de déchets à l'air libre.

L'Eau dans nos campagnes

Lavoirs et fontaines émaillaient autrefois nos campagnes tels des points vitaux, où la population venait puiser l'eau salvatrice. On venait y satisfaire de nombreuses nécessités, tels que boire, laver, arroser, abreuver les animaux.

Pensons à tous ces sourciers, paysans, villageois, bénévoles, maçons qui ont édifié ces lieux de vie, car autour des ces derniers la ruralité s'est organisée.

Pas de hameaux, villages, bourgs sans points d'eau, comme ces oasis au milieu du désert.

Sur notre commune, ces principaux ouvrages sont disséminés à Pech de Plat, au Turon, près du bourg, à Cap de Bausse, ou à Sept Ans près du lieu-dit Ramelet.

D'autres ouvrages plus modestes sont également épars, sans oublier bien sûr les nombreux puits publics ou privés qui ont permis à la vie de s'épanouir.

- **Source et lavoir du Turon.** Lieu appelé également Téron, Théron ou Thuron qui veut dire en gascon source ou fontaine. Cet endroit se situe au départ du ruisseau de Saint-Orens en contrebas du lieu-dit Mayne del Rieu. A la fin du 19^{ème} siècle, ce n'était qu'une source, mais devant la demande pressante des habitants du bourg, il fut décidé la construction d'un lavoir. Après décision communale et préfectorale en 1900 fut bâti le lavoir. Un entrepreneur de Sainte-Livrade dénommé Ordy édifia ce dernier avec des pierres non taillées et un mortier de chaux. L'étanchéité fut assurée par un mortier de ciment et de sable de qualité ! (noté dans les écrits de l'époque). Une bonde de fond devait être prévue et l'obturation faite par un bouchon de bois amovible. N'y cherchez pas de belles margelles en pierre, elles n'étaient pas prévues et les planches à laver devaient être transportées sur site pour assurer cette difficile tâche. Aujourd'hui le bassin a été curé et la source le traverse pour donner naissance au ruisseau. Ce dernier alimenta le village via une station de pompage créée dans les années 50/60, ainsi que le château d'eau. Le chemin d'accès qui démarre face à la tour et au foyer rural a été rouvert en juillet 2023 et aboutit sur la D113. Un busage du fossé le long de cette dernière a été réalisé afin de sécuriser les randonneurs et leur permettre de la traverser puis de continuer le sentier jusqu'à l'ouvrage.

- **Fontaine et lavoir de Pech de Plat.** Situés sur le versant nord du plateau et accessible via le chemin de randonnée à 200m de la route. Edifiés dans les années 1945/1950, les 2 ouvrages, fontaine voûtée et lavoir sont les témoins de la nécessité et ténacité des habitants. Un bélier hydraulique assurait l'élévation de l'eau jusqu'au milieu du hameau dans un petit château d'eau qui s'élevait tel un signal dans notre campagne. La restauration du site a été effective en 2020-2021 (cf bulletins municipaux 25 et 29), car la nature ayant horreur du vide, la végétation arbustive et les broussailles avaient recolonisé l'espace.

- **Source et bassin de Sept Ans.** En descendant le chemin de randonnée entre Ramelet et le moulin de La Bausse se trouve sur la gauche un chemin rural nettoyé en juillet 2024 avec l'aide d'un « chantier jeunes ». Après une balade bucolique de 300m environ, vous découvrez un bel espace plat et ombragé où l'eau sourd d'un muret aménagé à flanc de côteau. Un abreuvoir bâti en arrondi recueille cette dernière qui part alimenter en contrebas un bassin d'aspect carré. Actuellement il est impossible de donner la destination finale de l'ouvrage (bassin, lavoir ?), car il est plein de vase et de branchages. Lorsque vous êtes dans un tel lieu, songez à l'abnégation qu'il a fallu pour coloniser un endroit qui peut vous paraître improbable, mais qui donne tout le sens du mot richesse à la présence de l'eau.

- **Fontaine de Cap de Bausse.** Construction « récente » un peu dans le style de la fontaine de Pech de Plat avec son toit voûté, abreuvoir et bassin. L'ouvrage se situe au lieu-dit Cap de Bausse (route de Cours) bien que la Bausse prenne sa source au lieu-dit Roussous.



Fontaine du Turon



Fontaine du Turon



Fontaine et abreuvoir de Pech de Plat



Abreuvoir de Sept Ans



Fontaine de Cap de Bausse

Si l'eau coule naturellement de nos robinets, il y a moins d'un siècle encore, aller la chercher était une corvée et on savait l'économiser pour satisfaire tous nos usages.

Ne l'oublions pas !



Infos village

Votre Mairie vous accueille aux horaires suivants :

- ☐ **Lundi** 9h - 12h30
- ☐ **Mardi** 9h - 12h30
- ☐ **Mercredi** 9h - 12h30
- ☐ **Jedi** 9h - 12h30
- ☐ **Vendredi** 9h - 12h30

**Mairie de Dolmayrac - 10, place du Souvenir
47110 DOLMAYRAC**

- ☐ <https://www.ville-dolmayrac.fr>

Vous pouvez joindre le secrétariat de Mairie :

- ☐ Par téléphone au **05 53 01 03 56**
- ☐ Par e-mail à contact@ville-dolmayrac.fr

NUMEROS D'URGENCE

- ☐ **05 53 72 23 23** Pôle Santé du Villeneuvois
- ☐ **15** ou **05 53 01 80 80** SAMU URGENCE
- ☐ **18** ou **112** Sapeurs Pompiers
- ☐ **05 53 49 60 90** Gendarmerie de Sainte-Livrade
- ☐ **17** Police Secours
- ☐ **119** Allô Enfance en danger
- ☐ **05 56 96 40 80** ou **01 40 05 48 48** Centre antipoison

- ☐ **3624** SOS Médecin
- ☐ **3018** Jeunes victimes de harcèlement
- ☐ **3919** Violences conjugales infos
- ☐ **05 53 40 03 62** Maison des Femmes
- ☐ **05 53 40 08 19** Hébergement d'urgence
- ☐ **115** Hébergement nuit et week-end

INFOS UTILES

- ☐ Pôle Urbanisme : Haras National Villeneuve-sur-Lot
05 53 49 66 80
urbanisme@grand-villeneuvois.fr
- ☐ SOS Surendettement : **05 53 49 30 11**
- ☐ Orange : **3900** ou **09 69 37 03 64** Villeneuve-sur-Lot
- ☐ Saur Sainte-Livrade : ZAC de Nombel **05 53 72 01 10**
- ☐ EDF dépannage : **3004** ou **09 72 67 50 47**
- ☐ Conciliateur de justice : Mairie de Sainte-Livrade
05 53 49 69 00
- ☐ Maison France Service :
7 av. René Bouchon Sainte-Livrade **05 53 01 47 98**
- ☐ Broyage déchets verts à domicile (sur RDV)
05 53 01 00 75
- ☐ Enlèvement des encombrants **0 801 902 182**
(appel gratuit)

Calendrier des manifestations du 1^{er} semestre 2025 connues à ce jour

Date	Libellé	Lieu	Organisateur
Pétanque tous les samedis à partir de 14h30			
Atelier lecture tous les deuxièmes mercredis du mois à partir de 15h			
Visite de la Tour pour toutes les manifestations et à la demande au 06 07 54 82 44 ou 06 46 74 24 85			
12 janvier	Vœux de la municipalité	Foyer Rural	Mairie
24 janvier	Concours de belote	Foyer Rural	Société de chasse
07 février	Concours de belote	Foyer Rural	Société de chasse
15 février	Rock & Love	Foyer Rural	Comité des fêtes
21 février	Concours de belote	Foyer Rural	Société de chasse
28 février	Représentation théâtrale	Foyer Rural	Côté Cour Côté Jardin
21 mars	Concours de belote	Foyer Rural	Société de chasse
04 avril	Concours de belote	Foyer Rural	Société de chasse
13 avril	Rando des côteaux	Départ devant la Tour	Comité des fêtes
08 mai	Cérémonie du 8 mai	Devant la Mairie	Mairie
18 mai	Fête de printemps	Place de la Tour	Comité des fêtes
05 juillet	Cinéma sous les étoiles	Place de la Tour	Mairie